

L'ALGÉRIE 50 ANS APRÈS : LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL CONTRARIÉ

ABDELATIF REBAH *

Une idéologie de « l'échec recommencé » prétend régenter tout regard critique qui s'interroge sur le parcours de l'Algérie indépendante. Elle consiste à porter au passif des décennies du développement 1960, 1970 et partiellement 1980, les destructions causées par trente ans de réformes libérales et le rejet populaire qu'elles ont entraîné. Mais les faits sont têtus, l'Algérie, cinquante ans après, c'est l'histoire du développement national contrarié et de l'impasse libérale actuelle.

Peut-on traiter de l'Algérie cinquante ans après l'indépendance autrement que sur le mode de l'échec ou, pour être plus précis, sans céder à l'attraction sidérante qu'exercent le discours et la thématique de l'échec qui dominent outrageusement le sujet ?¹

Une litanie cinquantenaire : l'échec algérien

La question n'est pas simple clause de style quand on considère l'impressionnante profusion d'écrits médiatiques et/ou savants, sous la plume de journalistes et/ou de spécialistes de diverses disciplines des sciences sociales, issus des deux rives de la Méditerranée, tout entiers consacrés à documenter « le mal algérien »². La liste des « mauvais choix » de l'Algérie est

* ÉCONOMISTE, CHERCHEUR, ANCIEN CADRE DU SECTEUR ALGÉRIEN DE L'ÉNERGIE

¹ On peut le vérifier aisément sur le Net (Il suffit de taper sur Google Algérie 50 ans d'indépendance), à travers l'extraordinaire inflation d'articles en rapport avec le bilan de l'Algérie indépendante mettant en exergue le qualificatif d'échec ou ses synonymes ; « L'Algérie fait du surplace » ; « L'Algérie ne va pas vers l'avenir » ; « L'Algérie, l'impasse » ; « L'Algérie : un bilan catastrophique » ; « L'Algérie, un pays sinistré et sans histoire » ; etc.

² Le dernier en date est un colloque organisé par Sciences-Po Paris-Monde arabe sous le thème : « Algérie 50 ans après : défis et perspectives » et dont le compte rendu par *El Watan* a été publié le 22/5/12, sous le

si longue qu'elle pourrait paver quasi intégralement cinquante années d'indépendance. Il serait vain, en effet, de chercher dans cette prolifique littérature de la faillite algérienne le moindre bémol qui viendrait en atténuer la tonalité catastrophiste avérée, pas plus qu'un soupçon de légitime questionnement : échec de quoi, de qui... ?

Au prisme du regard métropolitain

8 Frappante est la récurrence du thème de l'échec qui resurgit comme un leitmotiv à chaque décennie anniversaire de l'indépendance. 1972, 1982, 1992, 2002, 2012 sont autant d'années symboles où se donnent à lire les déclinaisons majeures, contextualisées, il va de soi, d'un discours de l'échec configuré, dans ses traits essentiels, à la naissance même de l'État indépendant³. « Le bilan de l'Algérie indépendante est désastreux, martèle, d'entrée de jeu, un spécialiste de l'histoire de l'Algérie française dans un article intitulé « Il faut que toute la vérité soit dite », mis en ligne sur le site *Études coloniales*⁴. « Économie, société, patrimoine, culture... C'est la faillite », renchérit-il aussitôt. Et le reste à l'avenant. « Corruption, prévarication, détournements des fonds du pétrole et du gaz. Le pouvoir est confisqué par une machinerie à structure militaire depuis 50 ans ». Pour en finir, l'historien du temps colonial n'hésite pas à puiser dans le souvenir pour asséner le coup de grâce : « je vais retrouver, promet-il, la source de cette remarque d'un ministre syrien en visite à Alger en 1963 et qui, lucidement, lança aux dirigeants de l'Algérie indépendante : "encore un an ou deux et la France faisait de vous un pays développé" ». C'est bien là, en effet, l'argument massue révélateur, on l'aura compris. Car, qu'il s'agisse du développement industriel, agricole, social ou culturel, la sentence est inscrite dans l'attendu même qui les qualifie : « l'audace indépendantiste » prolongée impudemment

titre « Un colloque organisé hier à Paris : Algérie, l'échec de 50 années d'indépendance ».

³ L'encyclopédie Universalis en fournit une illustration quasi caricaturale à travers les principaux titres et sous-titres de son bilan de l'Algérie pour la période 1962-1992 : « La transition de l'après-indépendance (1962-1965) : un pays au bord de la guerre civile » ; « Le blocage d'un système (1978-1988) : la crise de l'État-nation » ; « L'effondrement du parti unique (1988-1991) ».

⁴ Cf. Michel Renard, « Il faut que toute la vérité soit dite », in Revue en ligne *Études coloniales*, 28/5/12.

sur le terrain de l'économie et son corollaire, la coupable non-conformité au modèle de référence et au statut traditionnel assigné aux pays de notre rang. Les Accords d'Évian, par lesquels les Algériens accédaient à l'indépendance, ne nous promettaient-ils pas, avec une « décolonisation contractuelle »⁵, exemplaire, une voie royale de sortie rapide du sous-développement ?⁶ Ces accords, rappelons-le, tablaient sur une présence relativement importante des Français d'Algérie qui aurait constitué une garantie de permanence des intérêts français en Algérie et tout particulièrement des intérêts énergétiques. Mais cette « imposante construction » n'avait pas pris en compte l'hypothèse extrême de l'exode total et quasi immédiat des Européens. Comme l'interprète l'historien Guy Pervillé, « la tentative de fonder l'État algérien sur un processus démocratique organisé par l'exécutif provisoire⁷ et inscrit dans le cadre des principes de la démocratie libérale perdait ainsi ses hypothèses fortes »⁸. L'Algérie indépendante, on le sait, se donnera, avec le choix de l'option socialiste et en conformité avec le contenu fondamental de ses textes doctrinaux fondateurs⁹, une orientation en complète rupture avec cette visée. Là est, sans aucun doute, son péché originel, celui d'avoir opté pour une voie qui a dévié le pays de la trajectoire vertueuse promise par la « décolonisation contractuelle » et inscrite en creux dans le compromis d'Évian. Le diagnostic de l'échec « natif » était posé dès 1962.

⁵ Cf. Guy Pervillé, « Non-application des Accords », in *Chronique des Accords d'Évian* (sous la direction de René Gallissot), Éditions Casbah, 1997.

⁶ Le 3 octobre 1958, le général de Gaulle avait fixé les objectifs d'un plan quinquennal 1959-1964 destiné à « faire de l'Algérie un pays productif et prospère » et qui projetaient à plus long terme une accélération telle du développement de l'Algérie qu'elle devait lui faire rattraper en une génération son retard par rapport à l'Europe, cf. A. Rebah, *Sonatrach, une entreprise pas comme les autres*, éditions Casbah, 2007, p. 48.

⁷ Autorité chargée de gérer la période de transition entre la proclamation du cessez-le-feu le 19 mars 1962 et celle de l'indépendance le 5 juillet 1962.

⁸ Cf. Guy Pervillé, « Non-application des Accords », in *Chronique des Accords d'Évian* (sous la direction de René Gallissot), Éditions Casbah, 1997.

⁹ Proclamation du 1^{er} novembre 1954, Charte de la Soummam, août 1956, Programme de Tripoli, juin 1962.

Mutations libérales et idéologie de l'échec de l'Algérie indépendante

10 Sans revêtir systématiquement les traits excessifs et caricaturaux des écrits qui sont la marque déposée des nostalgiques de l'ex-colonie, le tableau, dépeint par des regards algériens, n'est guère plus nuancé. La lecture, disons vert et blanc-*nedjma wahlal*¹⁰, de l'histoire de l'Algérie indépendante qui se veut « sans complaisance » s'inscrit dans l'air de la contestation, devenue systématique et de plus en plus radicale, de l'autoritarisme et du despotisme des régimes politiques postcoloniaux. Elle revisite la genèse de l'État indépendant dans un contexte de domination planétaire du libéralisme aux antipodes des temps où les vents d'émancipation nationale et sociale soufflaient sur tous les continents. Cette lecture algérienne porte l'empreinte de l'hégémonie idéologique du libéralisme qui s'est étendue à l'Algérie et auquel elle emprunte ses cadres conceptuels d'analyse. Ainsi, un universitaire n'hésite pas à affirmer que « l'Algérie comme État ou institutions fut en 1962 un nourrisson mort-né » ou pour schématiser un peu sa situation, « un bébé-éprouvette » puisque sa « naissance institutionnelle » fut artificielle et les interstices qui devaient permettre sa respiration furent quasiment bouchés, « le ratage démocratique » semble être inéluctable dès que le GPRA¹¹ fut illégalement dessaisi par l'armée des frontières de sa mission politique de guider le pays vers la démocratie et les lumières »¹².

Le politologue Addi Lahouari qui dresse le constat de « l'échec du régime dans tous les domaines », exprime, sans détour, l'enseignement essentiel qui s'en dégage : le pays, selon lui, est sommé depuis un demi-siècle de régler la lourde question de la gouvernance politique et économique »¹³. En même temps, le sens de ce règlement ne doit pas faire mystère. Il ressort tout à fait explicitement des propos de l'ancien chef du gouvernement,

¹⁰ Vert et blanc, étoile et croissant, lecture aux couleurs de l'emblème de l'Algérie dont une version assez rare, il faut le souligner, est celle d'Othmane Saadi, auteur d'un ouvrage intitulé *L'arabité de l'Algérie à travers l'histoire* paru en 1983, qui juge, pour sa part, que « L'État francophone a mené le pays à la faillite ». Cf. *El Watan* des 9 et 10 mars 2010.

¹¹ Gouvernement provisoire de la république algérienne constitué par le FLN le 19 septembre 1958 à Tunis.

¹² Ahmed Gueroua au journal *Le quotidien d'Oran* du 24/5/12.

¹³ Cf. le quotidien électronique *TSA (Tout sur l'Algérie)* du 5/5/12.

Mouloud Hamrouche, «... la réalité humaine aujourd'hui, soutient l'ex-chef de file des réformateurs, tend vers une convergence des modèles de gouvernance étatique, économique, sociale, culturelle et sécuritaire¹⁴. Le pays a urgemment besoin d'un saut qualitatif, s'écrie un spécialiste du droit des affaires¹⁵ dans un article qui transpire l'agacement devant ce qui lui apparaît comme le retard du régime algérien à opérer sa mutation libérale. Cinquante ans après l'indépendance et « vingt-trois ans après l'adoption du constitutionnalisme libéral », l'Algérie n'est encore ni une démocratie, ni même un pays en transition vers l'État de droit¹⁶. Le dévoilement de l'enjeu opère en se lovant dans la « neutralité axiologique », mais il s'agit bien de la démocratie dans son volet libéral, droits de la propriété privée, des contrats, de la libre concurrence, et de l'État de droit qui garantit la propriété privée. Une démocratie qui s'accommode de l'absence de droits économiques et sociaux comme du statut d'économie dépendante, de périphérie capitaliste subordonnée et dont le multipartisme relève de la nécessité fonctionnelle car il importe de fournir un exutoire aux tensions et frustrations engendrées inévitablement par la libéralisation économique. La problématique libérale algérienne, pour des raisons de réalisme tactique compte tenu de la faiblesse historique de sa base sociale en Algérie, se veut universaliste et s'arc-boute sur la mise en évidence de l'écart qui sépare la réalité politique et socioéconomique du pays de ce modèle abstrait d'ordre sociopolitique conforme aux « concepts et aux notions les mieux établis en sciences économiques et en économie politique »¹⁷, idéal type posé comme la norme à atteindre¹⁸. Toute

¹⁴ Mouloud Hamrouche, « Pourquoi les régimes politiques arabes ne sont-ils pas démocratiques ? », communication au Forum des débats du quotidien *El Watan*, Alger le 13/12/07.

¹⁵ Ali Mebroukine, spécialiste du droit des affaires, à *El Watan* du 10/5/12.

¹⁶ « Pourquoi tardons-nous à devenir un État permanent, une société homogène et une économie fonctionnelle ? » s'interroge un ancien ministre dans une contribution publiée dans le quotidien *Le Soir d'Algérie* du 20/5/12.

¹⁷ Ali Mebroukine, spécialiste du droit des affaires, à *El Watan* du 10/5/12.

¹⁸ Ainsi un rapport du FEMISE concluait en septembre 2001 qu'« il restait à l'Algérie, sur la voie de la libéralisation économique, 30 % du chemin nécessaire pour approcher la situation de l'Union européenne ». Rapport du Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques, séminaire des experts gouvernementaux sur la transition économique, 26-27 septembre 2001.

la perspective historique de l'Algérie se résume alors à réunir les conditions de sortie de cette « impasse » et celles du passage à ce « modèle universel », panacée de tous les maux présumés ou réels de l'État national algérien.

C'est à cette fin, d'ailleurs, que l'ouverture de l'économie a été menée au pas de charge¹⁹ et que l'ensemble du droit algérien a été refondu pour être mis aux normes des pays à économie capitaliste. L'œuvre normative accomplie depuis 1993 est effectivement « impressionnante ». Dès 1989, l'Algérie avait décidé d'abandonner toute référence au socialisme.

L'effort de redéfinition des règles du jeu en faveur de « l'économie de marché », c'est-à-dire le capitalisme, est indéniablement intense, effort sous-tendu par l'idée que la réforme libérale devrait déteindre à terme sur l'organisation de la société politique. Mais la médiocrité des résultats de la libéralisation économique au bout de trois décennies de restructurations est patente et la « rébellion des évidences empiriques » contredit la visée du schéma doctrinal. C'est l'échec, mais les élites libérales se gardent bien de prononcer la sentence et en concluent à l'inefficacité de la libéralisation économique sans réforme des institutions politiques et des structures de pouvoir. Les réformes de marché doivent être menées conformément à des normes internationales, insistent les experts des institutions internationales. C'est alors au nom de l'universalité que la réalité algérienne est sommée de se conformer au modèle de référence. Nous sommes loin du souci doctrinal de l'élite des penseurs de la guerre de libération nationale insistant, il y a de cela plus d'un demi-siècle, sur la nécessité de prendre en compte la réalité sociohistorique concrète sous peine de voir le discours de l'universalité tomber dans « la futilité et la mystification »²⁰. La différence de conception de la relation du spécifique et de l'universel est remarquable, mais elle ne relève pas du registre de la simple controverse intellectuelle. Elle traduit la nouvelle configuration d'intérêts de ces élites, mondialisées ou aspirant à le devenir, converties au libéralisme. Aujourd'hui dominantes, les problématiques de changement pensées en termes de mise en conformité avec le modèle libéral posé comme référence universelle

12

¹⁹ L'Algérie s'est retrouvée en 2007 parmi les pays qui protègent le moins leur industrie : 0 % de droits de douane en moyenne alors qu'ils sont autour de 15 % dans les pays voisins et de 22 % en Égypte. Cf. Abdellatif Benachennou à *El Watan* du 21/1/09.

²⁰ Réda Malek, l'UGEMA et la signification du « M ». *Il y a 50 ans, les étudiants créaient leur association*, in *El Watan* du 4/7/05.

ne sont pas, faut-il le souligner, un simple effet conjoncturel de l'air du temps. Elles trouvent leurs racines sociales et idéologiques dans les recompositions sociales et politiques, fruits des mutations qui ont bouleversé la société algérienne depuis l'indépendance et révélatrices de leur nature socioéconomique. Ainsi, un demi-siècle après l'indépendance, l'Algérie est confrontée à un renversement radical de perspective, porté par un courant d'idées et des groupes sociaux qui ambitionnent de la projeter dans le libéralisme économique et politique, système qu'ils tentent de légitimer comme le prolongement naturel de son combat pour l'indépendance et qui doit, à leurs dires, refermer la « parenthèse aberrante » de cinquante années « d'échec recommencé », qui en a dévié la trajectoire. Comment l'Algérie des promesses sociales émancipatrices du programme de Tripoli²¹ en est-elle arrivée là ? Seule la lecture des mutations socio-économiques et politiques de ces cinq dernières décennies replacées dans leur contexte international peut aider à comprendre les causes de la lente gestation de ce retournement et les défis qu'il soulève. C'est l'histoire d'une tentative de développement économique et social autonome avortée dont nous allons esquisser les étapes caractéristiques essentielles.

13

La tentative de construction d'un système productif national : une stratégie de rupture

La stratégie de rupture procède à la fois de la volonté subjective et de l'exigence objective. La volonté subjective répond aux idéaux égalitaristes, d'équité et de progrès social qui ont animé la guerre de libération du peuple algérien. Les principes de la réforme agraire, de la nationalisation des moyens de production et du rôle-clé de l'État dans la conduite planifiée du développement étaient retenus dans les textes fondamentaux de la révolution algérienne²². Au niveau de la future élite, la réflexion concernant l'orientation que doit suivre le pays est radicale. À l'issue d'une Conférence nationale de l'UGEMA²³, tenue à Cologne en Allemagne, un mois après le cessez-le-feu, un rapport de politique générale est adopté qui prône des options sans ambiguïté : « pour son développement, y est-il affirmé, l'Algérie ne peut adopter qu'un

²¹ Programme adopté en juin 1962 dans la capitale libyenne par le CNRA (Conseil national de la révolution algérienne).

²² Proclamation du 1^{er} novembre 1954, plateforme de la Soummam de 1956, programme de Tripoli de juin 1962.

²³ Union générale des étudiants musulmans algériens.

système économique socialiste, car le système capitaliste qui est basé sur le profit pour une minorité et dont la conséquence est l'exploitation de l'homme par l'homme, ne peut répondre aux aspirations légitimes du peuple algérien au développement et à la justice sociale »²⁴.

L'exigence objective découle des conditions dans lesquelles l'Algérie accédait à l'indépendance. Pour se développer, l'Algérie, pays sans tradition ni passé industriels, sans équipement moderne, ne peut « embrayer » sur nul acquis antérieur : ni administratif, ni industriel, ni managérial, ni technologique. C'est une situation inédite : ni les marchés, ni les technologies, ni les entrepreneurs, ni les managers n'existent. Il s'ensuit des enseignements qui vont peser d'un poids décisif sur le choix de la voie de développement. La bourgeoisie, en tant que classe, est absente. Elle ne peut pas être l'agent historique du développement national et un capitalisme sans sujet national, autrement dit, dont le fer de lance ne serait constitué que des entreprises étrangères, ne peut pas être envisagé. Le développement ne peut pas se faire sur la base de l'entreprise privée. Le capitalisme marchand ne peut pas réaliser les transformations structurelles d'envergure extraordinaire sans précédent que pose le décollage de l'Algérie indépendante.

14

Sauf à reproduire les conditions coloniales, hypothèse, il va sans dire, totalement exclue, le jeune État indépendant devait « inventer beaucoup et mettre en œuvre une formule à sa mesure », pour paraphraser François Perroux. Cette « formule » évidemment singulière va faire prévaloir des formes non capitalistes de rupture.

La stratégie repose sur des éléments qui s'opposent en tous points aux recommandations formulées par les économistes néoclassiques et néolibéraux : contingentement sévère du crédit, financement des investissements des entreprises à 100 % par le crédit, maintien d'un taux d'intérêt réel négatif, contrôle sévère du commerce extérieur, contrôle des prix, intervention de l'État dans tous les secteurs économiques²⁵. Le capital destiné à

²⁴ Cf. Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'université française, 1888-1962*, éditions Casbah.

²⁵ Cf. Ahmed Benbitour, *L'Algérie au troisième millénaire*, Éditions Marinoor, 1998, p. 90. Ahmed Benbitour a été chef du gouvernement, du 23 décembre 1999 au 26 août 2000, date à laquelle il a démissionné pour être remplacé par Ali Benflis. Sa démission a fait suite à un projet d'ordonnance sur les capitaux marchands de l'État initié par le président de la République. Ahmed Benbitour a été successivement membre des gouvernements Abdesslam (ministre délégué du Trésor

l'investissement est octroyé par l'État, les prix administrés ne reflètent pas les raretés relatives, l'économie nationale est isolée des prix mondiaux et de la concurrence étrangère, la concurrence n'existe pas sur le marché des produits, etc. La localisation des activités industrielles n'obéit pas aux critères de l'économie capitaliste.

L'orientation de l'allocation des ressources obéit à la volonté politique de l'État. Il faut utiliser, puisqu'ils existent, les revenus du pétrole pour le développement social et économique. C'est le sens du slogan « semer le pétrole pour récolter le développement ».

L'État contrôle le crédit, les prix, les salaires, les changes. L'économie étatique s'impose comme « la matrice unique de socialisation ». L'État est pourvoyeur d'emplois, de logements, d'énergie, d'instruction et de formation, de soins et de protection sociale et devient le seul canal de promotion sociale. Comme un non-dit se profile un objectif de mise en selle, à terme, d'un relais non pétrolier dans l'accumulation.

La portée historique du projet

Une ère de développement national et de progrès social

15

Dans un court temps historique, celui qui sépare le 1^{er} plan triennal, 1967-1969, du plan quinquennal 1980-1984, une offre industrielle - et plus généralement une infrastructure économique, sociale et culturelle -, nationale et non assujettie aux contraintes de rentabilité du capital était créée sur une base volontariste qui, à ce titre, ne saurait être appréciée à l'aune des critères de rentabilité financière et, pour être plus clair, des impératifs de profit.

Le défi de jeter les bases d'une industrie nationale ex nihilo était relevé. L'Algérie produit des tracteurs, des wagons, des engrais, des grues, des moissonneuses-batteuses, des produits pharmaceutiques, des téléviseurs, des camions, des bus... Des bourgs agricoles se sont transformés, en l'espace de quelques années, en authentiques villes industrielles. Chaque commune est dotée d'au moins trois écoles, un CEM, un centre de santé, un *souk el fellah*, chaque wilaya d'un centre universitaire. La consommation par tête progresse de l'ordre de 3 % à 4 % par

en juillet 1992), Malek (ministre de l'Énergie, septembre 1993), Sifi (ministre des Finances, avril 1994) et Ouyahia (ministre des Finances, janvier 1996).

an, ce qui a porté la ration calorique à 2 500 ²⁶. Selon la Banque mondiale, en 1988, seuls 3,6 % de la population vivaient en situation de pauvreté. Seul 1,9 % de la population vivait dans des ménages dont le chef était chômeur. 77 % vivaient dans des ménages dont le chef était un salarié ²⁷.

Des ruptures qualitatives essentielles

La société algérienne prend pour la première fois de son histoire contact avec un spectre très diversifié de techniques modernes de production et de gestion. De jeunes Algériens s'initient aux formes modernes d'organisation et de gestion d'ensembles industriels.

La population féminine occupée passe de 94 000 personnes en 1966 à 365 000 en 1989. Dans le domaine de l'enseignement et de la formation, l'effectif du primaire passe de 53 000 élèves en 1962 à 2 800 000 élèves, en 1983. Alors qu'en 1963, l'université algérienne ne produisait que 93 diplômés, en 1983, il en est sorti 11 000 ; quant aux effectifs cumulés des diplômés de l'enseignement supérieur, ils vont atteindre le cap des 100 000 en 1986, dont une proportion considérable de l'élément féminin. À la rentrée universitaire 1983-1984, on enregistre 34 671 étudiantes soit 60 fois plus qu'en 1962-1963.

16

C'est une époque d'accélération de l'histoire, d'extraordinaire mobilité sociale qui fait basculer des millions d'Algériens dans l'univers des attributs matériels de la vie moderne, jusqu'alors chasse gardée de la minorité européenne.

Deux décennies durant, ils vont connaître une ère de progrès, avec le développement de l'emploi et de la salarisation, l'instruction généralisée, l'accès, certes inégal, au confort domestique, le logement, les bienfaits de l'électricité et du gaz, l'eau courante. Des classes moyennes urbaines et rurales se sont formées à un rythme rapide et ont vu leur base s'élargir grâce à l'industrialisation, à l'éducation, notamment.

L'État œuvre au progrès matériel et social de la population. Le jour de l'enterrement de Boumediène, c'est un peuple qui a commencé à goûter aux fruits du progrès qui manifeste en masse son adhésion à cette ligne. Cet État national est le sien. C'est un plébiscite pour sa politique de développement dont les objectifs stratégiques demeurent cependant inachevés. Bientôt

²⁶ Cf. *Croissance, emploi et réduction de la pauvreté*, vol. Annexes Banque mondiale, 20/1/1999.

²⁷ *Idem.*

ils vont être, pas à pas, remis en cause par la nouvelle équipe dirigeante qui va exploiter les limites objectives et subjectives de l'expérience.

Les limites de l'expérience et sa mise en échec

Le cadre politique et idéologique

L'Algérie accède à l'indépendance avec une immense question en suspens : l'État-nation, est-ce une réalité identitaire à restaurer selon le « modèle originel », la parenthèse coloniale refermée, (une *Oumma* déviée de sa trajectoire par « le colonialisme missionnaire ») ou bien une réalité en chantier, un inachevé à développer dans une construction dialectique, impliquant la société dans ses composantes contradictoires, un processus démocratique autorisant le dialogue, la confrontation des idées, des intérêts, les alliances appropriées, les accélérations mais aussi les pauses et même les reculs tactiques ? Autre questionnement fondamental : quels sont le système social et le régime politique le plus à même de permettre à l'Algérie de sortir le plus rapidement possible du sous-développement et de rattraper son immense retard historique ? Toutefois, dans l'immédiat, l'épreuve la plus aiguë, ce sont les conflits qui éclatent au grand jour au sein des organes dirigeants de la révolution.

Le modèle qui va graduellement s'imposer par voie autoritaire, à coups d'ordonnances, semble alors correspondre aux exigences suprêmes du décollage économique et du *state-building*. Cet État de conception militaro-bureaucratique, par nature hégémonique, a besoin d'un ordre national où ne s'inscrivent ni rapports sociaux ni conflits politiques et économiques. La tension entre les différents impératifs de l'édification de l'État-nation est soit niée et occultée soit réprimée. Dans le couple État-nation, le deuxième terme est absent, le premier est réduit à la fonction de centre technico-administratif qui joue le rôle de moteur de la modernisation avec, comme contrepoids, la restauration identitaire arabo-islamique.

Sacralisée au nom de la généralisation de l'usage de « la langue du saint Coran », l'arabisation de l'enseignement primaire puis de l'enseignement secondaire est conçue comme une entreprise d'homogénéisation-unicisation qui nie la pluralité linguistique et culturelle de la société algérienne.

La question de l'archaïsme des structures sociales et familiales et des rapports entre les sexes, tout comme celle de la démographie, doivent trouver leur solution dans « la dynamique du

développement » et non dans de « stériles confrontations inspirées d'expériences étrangères ».

L'industrialisation relève davantage de la construction technique administrée, pilotée d'en haut, par voie administrative que du processus de transformation sociale à long terme, qui affecte tous les secteurs de la société, impliquant l'ensemble des acteurs concernés à la base, intégrant les acquis de l'expérience accumulée et tissant les alliances appropriées²⁸.

Le développement et la justice sociale, aspirations légitimes séculaires du peuple algérien, sont opposés au multipartisme source de perte de temps, d'inefficacité et facteur de division stérile. Le pluralisme est banni, les libertés démocratiques et syndicales ne sont pas reconnues. L'État-nation du nationalisme algérien considère la politique comme d'abord et avant tout « lieu de transformation du social ». Et c'est « la priorité de l'heure » et non les formes politiques de représentation des intérêts sociaux dans une société dont la structure sociale est si faiblement stratifiée. Les problématiques de choix et d'alternatives, tout comme celle de pluralité des pouvoirs, apparaissent tout simplement étrangères à ce contexte. L'impératif de construction étatique et de sa cohésion prime sur le reste.

18

Au total, un système politique monopartite qui ne tolère ni contre-pouvoirs ni expression autonome, où les consensus sont construits, en règle générale, d'autorité, qui sous-estime les contradictions spécifiques au mode de construction nationale autonome emprunté (poids grandissant du marché capitaliste international, émergence de couches moyennes instruites et éduquées, dynamique retardataire des rapports sociaux idéologiques : rapports de sexe, famille, école, langue, religion), et dont le cadre institutionnel tarde à faire place à l'expression des nouvelles configuration d'intérêts sociaux nées du développement intense de la base économique et du progrès matériel. Ce raccourci politico-institutionnel pensé comme le moyen de rattraper le retard historique a fait l'économie de la réflexion collective et du débat démocratique autour de la question des différentes variantes susceptibles d'être mises en œuvre pour la politique de développement et des conditions de succès de celle-ci.

²⁸ L'industrialisation, rappelle Ali El Kenz, est à la fois un problème technique, économique, social, financier. C'est aussi un problème politique et idéologique et une culture. In « Espaces mythiques », interview à *Afric éco* n° 11, avril 1988.

Cf. également, Jean-Raphaël Chaponnière et Pierre Judet, « Dynamiques industrielles asiatiques. Quels enseignements pour l'Afrique ? », in revue *Gérer et comprendre*, juin 1993, n° 31, p.51-59.

L'érosion des gains sociaux de la rupture non capitaliste

Ce phénomène marque les limites du cadre politique et idéologique régnant, en même temps que celles, objectives, inhérentes à un processus de développement opéré ex nihilo. L'entreprise algérienne n'est pas constitutive de la société industrielle comme en Europe. Elle doit combler le vide et fonctionner au lieu et place d'un grand nombre d'organismes et d'institutions, tandis que le processus d'industrialisation dépend entièrement de l'extérieur en ce qui concerne le travail technique et se déploie sous l'emprise du marché capitaliste international, ce qui souligne son degré élevé d'exposition aux aléas de la conjoncture financière. L'industrialisation conçue sur le mode vertical, hiérarchique, bornée par la vision sectorielle, n'implique pas tous les acteurs concernés à la base et ignore pratiquement la nécessité de tisser les alliances appropriées indispensables à sa mise en œuvre efficace (relations avec les autres secteurs d'activité, institutions et organismes à l'échelle locale et nationale). Domine, en outre, une conception instrumentale de l'entreprise, antinomique avec le principe de l'existence de centres de décision autonomes. La dynamique de l'emploi consacre la prépondérance des emplois administratifs ou non qualifiés. La structure de rémunération sous-classifie les catégories ouvrières et décourage le développement du travail manuel et des qualifications professionnelles, entraînant notamment les phénomènes d'instabilité des collectifs et de *turn-over*. D'autre part, le cadre économique est fragilisé par un ensemble productif agricole lesté de handicaps structurels persistants : productivité déclinante des sols et déficit hydrique. La ration de base est très largement assurée par l'importation.

Au terme de trois plans de développement (1967-1969, 1970-1974, 1974-1978) l'appareil économique montre des signes d'essoufflement que signalent l'insuffisance des performances de l'appareil de production industrielle, le faible niveau de productivité du travail et du capital, la déstructuration financière des entreprises du secteur public, l'emballement de l'accumulation dans le secteur industriel, tout particulièrement celui des hydrocarbures, au détriment des secteurs de la consommation, les distorsions entre les secteurs industriel, agricole, du BTP, des services, etc. L'indice des importations agroalimentaires est passé de 100 en 1971 à 660 en 1979.

Les effets pervers du système d'organisation et de gestion des entreprises sont aggravés par l'effondrement du prix du baril de pétrole brut, en 1986. Les recettes d'exportation des hydrocarbures chutent à 7,26 milliards de dollars contre 12,72 milliards de dollars en 1985, soit une baisse de près de 43 % en une année.

Le fardeau de la dette extérieure s'aggrave et engloutit en 1986 deux tiers des recettes d'exportation environ.

L'extension du rôle économique des groupes sociaux enrichis

Les positions de monopole sur les centres de décision se sont mues en sources de « rentes régaliennes », impulsant par le haut un mécanisme à la fois incitatif et sélectif d'accumulation de fortunes dispensées de contrôle et de réglementation. Ce qu'on ne désigne plus désormais que par l'appellation de « système » va ainsi abriter un vaste mécanisme, irrigué par les revenus pétroliers, de transfert de valeur du secteur étatique vers le secteur privé, des activités productives vers celles du commerce et de la spéculation, des salariés vers les spéculateurs, du travail productif vers la contrebande et l'informel et sur un tout autre axe, de l'économie algérienne vers le capital financier international via l'évasion des capitaux et les remboursements croissants du service de la dette.

20

Les processus d'accumulation souterraine opèrent à travers le mécanisme des transferts de valeur consentis sans contrepartie économique, productive ou autre : cession à des prix symboliques des biens rationnés, terrains à bâtir, terres agricoles, logements, locaux commerciaux, véhicules, matériaux de construction, dérogations au régime de change et des importations, carrières professionnelles et bourses d'études à l'étranger. Les revendeurs de biens de l'État subventionnés (immobiliers, camions, tracteurs, bus...) prospèrent, jusqu'aux restaurateurs qui achètent la viande par carcasse aux magasins publics. Les capitaux individuels opéraient déjà²⁹.

Le secteur privé, mettant à profit sa position en aval du secteur public, dégage des profits d'autant plus appréciables qu'ils sont alors le résultat des prix administrés, de la dévalorisation du capital public et souvent du respect insuffisant des lois sur les salaires, les conditions de travail et la qualité des biens³⁰. Le capital privé dispose d'un pouvoir économique grandissant, il vise « en toute logique » un nouveau partage du champ d'accumulation avec le secteur public³¹.

²⁹ Selon l'évaluation de l'économiste Ahmed Henni. Cf. *Algérie Actualité*, n° 1227 du 20 au 26 avril 1989.

³⁰ *Idem*.

³¹ En 1982, le secteur privé industriel emploie quelque 120 000 salariés soit 25 % de l'emploi industriel total du pays.

Les capitaux en quête de placements avantageux s'accumulent, prenant les chemins de l'exportation plutôt que ceux de l'investissement³². À l'autre pôle, rancœurs et frustrations des laissés pour compte s'alimentent, grosses d'explosions sociales. La « machine » productive est paralysée, mais de colossales fortunes rentières s'édifient à l'ombre de l'État. « Porteurs de cabas » et « seigneurs du conteneur » sont les chevilles ouvrières de ce commerce prospère qui s'est donné un repère dans le vocabulaire courant, *trabendo*³³. L'alliance objective des « porteurs de cabas » et des « seigneurs du conteneur » est solidement scellée. Elle nourrit en puissance l'attente d'un autre État.

Trois décennies de restructuration libérale : l'impasse

Après la mort de Houari Boumediene, en décembre 1978, le camp libéral était entré en campagne pour engager l'idée qu'il fallait changer de cap. La « Synthèse du bilan économique et social de la décennie 67-78 » adoptée en 1980 est emblématique de cette action de propagande³⁴. L'industrialisation, encore dans sa phase embryonnaire, est soumise au crible d'une critique sans nuance. La révolution agraire est remise en cause puis, abandonnée. Les réformes dites de l'autonomie des entreprises inspirées des préceptes de la Banque mondiale et du FMI déplacent le centre de gravité de la problématique économique algérienne de la construction des bases productives et du cadre institutionnel du développement national indépendant sur la question du mode de régulation et du passage à l'économie de marché. L'Algérie entre dans la décennie 1990 avec une nouvelle Constitution, votée en février 1989 qui consacre l'abandon de la référence à la Charte nationale ainsi qu'au socialisme et la disparition des articles 94 et 95 de la Constitution de 1976 disposant que « le système institutionnel algérien repose sur le principe du parti unique » et que « le FLN est le parti unique du pays ». Le multipartisme fait son entrée sur la scène politique. Il se caractérise surtout par un phénomène de « déversement de la religion dans la politique », selon l'expression de Jacques Berque. Le FIS (Front islamique du salut) en sera le principal bénéficiaire aussi bien

³² 12 milliards de francs français sont transférés en France, Cf. *Algérie-Actualité* n° 1227 du 20 au 26 avril 1989.

³³ Importation informelle. Mot dérivé de contrebande.

³⁴ Cf. préface de Rolande Borrelly, in A. Rebah, *Économie algérienne, le développement national contrarié*, Éditions INAS, 2012.

que le plus puissant protagoniste. Le mouvement islamiste opère sur une base sociale large, floue et mouvante que rallie la seule photographie des rapports sociaux du type « eux », les gens du pouvoir et « nous », la masse indifférenciée qui n'en fait pas partie, clivage passe-partout qui absorbe tous les autres. S'y retrouve un conglomérat de groupes sociaux : les couches mercantiles, les élites arabophones, les petits commerçants et artisans, les petits propriétaires terriens expropriés, les trabendistes et affairistes, la masse des jeunes exclus scolaires, chômeurs, abreuvés de récits religieux approximatifs, la masse des femmes au foyer attachées aux traditions... En juin 1990, le FIS remporte les premières élections pluralistes de l'Algérie indépendante. Il rafle 856 des 1541 APC, soit 55,5 % du total, contre 31,6 % pour le FLN, soit 486 sièges. Fraîchement sorti de la clandestinité, le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste, communiste) s'inscrit dans le jeu politique électoral, en présentant 56 listes pour les 1541 APC et 33 listes pour les 277 APW. Seules 25 000 voix se portent sur les listes de ce parti.

22

Le quadrillage islamiste des quartiers se met en place : « *baladiya islamiya* »³⁵, « *souk islamiya* »³⁶, les conservatoires sont fermés, les Maisons de jeunes squattées, les mosquées se transforment en permanences politiques du FIS. Les prêches du vendredi deviennent l'instrument de l'agit-prop islamiste. Mariages, circoncisions, festivités ou deuils, tout est prétexte au déploiement des « *akhinas* » (les frères). La culture du « *layadjouze* » (interdit) sévit systématiquement. Galas artistiques, soirées théâtrales, manifestations culturelles sont perturbés et empêchés. Aux marches des démocrates répondent les démonstrations de force massives et puissamment encadrées des islamistes. Les actes de violence islamistes se multiplient. La démocratie est « *kofr* » (apostasie), déclare un de leurs dirigeants. L'année 1991 se termine par des élections législatives dont les résultats du premier tour font ressortir l'éventualité que la prochaine APN soit dominée par les députés du FIS. Avant le deuxième tour, le président Chadli Bendjedid démissionne, le 12 janvier 1992, et les élections sont annulées. Un Haut Comité d'État (HCE)³⁷ est formé, il est dépositaire

³⁵ Communes islamiques.

³⁶ Marchés islamiques.

³⁷ Le Haut Comité de l'État (HCE) est une présidence collégiale de suppléance mise en place le 14 janvier 1992 par le Haut Conseil de Sécurité à la suite de la démission du président Chadli Bendjedid et de la vacance de l'APN. Le HCE, composé de cinq membres, sera

de la charge du président de la République. Mohamed Boudiaf, rappelé d'exil, est à la tête de cette instance de suppléance. Le gouvernement Ghazali poursuit sa mission dans le cadre de l'état d'urgence. La priorité des autorités est à « la sécurité et la quiétude du citoyen »³⁸.

L'Algérie va alors traverser une longue décennie 90 de bouleversements violents et dramatiques sans précédent depuis l'indépendance. Le « *turn over* » des chefs d'État et des chefs de gouvernement est impressionnant : en l'espace de dix ans, cinq pour les premiers, dont un, Mohamed Boudiaf, assassiné en direct à la télévision, et dix pour les seconds. La décomposition du système du parti unique dans un multipartisme à base religieuse, régionale, clanique, linguistique..., sans pluralisme politique ni idéologique réel. L'effondrement de l'économie, symbolisé par le recours au rééchelonnement et au programme d'ajustement structurel du FMI est signé par l'explosion d'un libéralisme de bazar. La fracture en tous sens du lien social sous les coups de la violence terroriste, « libérée » des « autocontrôles », a atteint des sommets de barbarie inégalés : bébés brûlés vifs, femmes enceintes éventrées, vieillards décapités, femmes et hommes de progrès et de lumière égorgés, soldats de la république et simples travailleurs abattus, infrastructures administratives, économiques, sociales, culturelles, détruites. S'ajoute ce « désarroi conceptuel » qu'évoque le regretté Faouzi Adel lorsqu'il relève que « les mots de l'analyse qui servaient jusque-là ne savent plus dire ce qui se passe »³⁹.

C'est dans ce contexte critique à l'extrême que les restructurations libérales inaugurées, à pas feutrés, dès le début de la décennie 1980, sous l'ère de Chadli Benjedid, puis approfondies et dotées d'un corps de doctrine, par l'équipe des réformateurs du gouvernement Hamrouche, vont connaître une intensification et une accélération extraordinaires à la faveur du plan d'ajustement structurel conclu avec le FMI, en 1994-1995. Ces réformes menées à la hussarde vont imprimer à toute la décennie 1990 et même au-delà, les marques multiformes d'un processus de régression économique et sociale visibles sur le niveau de vie de la majorité de la population, comme sur le niveau d'activité des

dissous le 30 janvier 1994 pour laisser place à une présidence de l'État assumée par Liamine Zeroual qui sera élu au suffrage universel président de la République, le 18 novembre 1995.

³⁸ Ali Haroun, membre du HCE, à *El Moudjahid* (19 avril 1992).

³⁹ Faouzi Adel, « Violence, contributions au débat ; argumentaire premier », Revue *Insanyat*, n° 10, Oran, janvier/avril 2000.

entreprises et des services publics. C'est l'ère du démantèlement du secteur public, des licenciements massifs, du chômage, des salaires impayés, de la précarité, de l'explosion de la pauvreté, du recours à la justice contre les grèves et les grévistes, de l'essor des grosses fortunes... Depuis 1986, l'investissement est au point mort. C'est la panne totale. Ni infrastructures sportives dignes de ce nom, ni salles de cinéma, ni théâtres, ni salles de concert, ni universités, ni lycées, ni infrastructures de santé. D'année en année, les cohortes de chômeurs s'allongent, deux jeunes sur trois en font partie. Les couches moyennes « étatiques » voient leur pouvoir d'achat s'écrouler et leur statut de « catégorie à ascension protégée » remis en cause. La situation sanitaire du pays se dégrade avec le recul des programmes de vaccination et la recrudescence des épidémies. L'anarchie du foncier engloutit des dizaines de milliers d'hectares parmi les plus fertiles. L'État perd le contrôle du développement urbain. La consommation est tirée vers le bas par les coupes drastiques opérées. Pour la majorité des ménages, le salaire n'est plus la source quasi exclusive de revenus. Le secteur d'État a cessé d'être le symbole de la réussite sociale. Le système scolaire aussi.

24

Un quart de siècle de libéralisme économique a engendré un puissant mouvement de décompositions, de déclassements-reclassements sociaux, contribuant à fragmenter la société et à casser les anciens clivages. Ce qui structure la réalité sociale, aujourd'hui, c'est la dynamique des inégalités croissantes qui séparent le haut et le bas des revenus, des inégalités de patrimoine, biens fonciers ou immobiliers, produits financiers, ressources en devises, des inégalités en termes de mobilité internationale et de statut citoyen y affèrent.

Les centaines de milliers qui défilaient conquérants et sûrs d'eux au début des années 90, candidats à substituer à l'appropriation totalitaire du champ politique par le nationalisme depuis 1962-1965, sa version islamiste, sous le mot d'ordre *'alayha nahia 'alayha namout, la mithak la doustour klam ellah klam errassoul*⁴⁰, ont perdu définitivement une partie de leurs troupes dans la guerre de plus de dix ans qu'ils ont menée contre l'État, les forces de sécurité et une partie importante de la population. L'immense majorité d'entre eux s'est avantageusement réinsérée dans le jeu social national, via l'import-import, le blanchiment d'argent, le commerce de gros et de détail, l'immobilier, la

⁴⁰ Pour l'État islamique nous vivons, pour lui nous mourrons, ni charte ni constitution que la parole de Dieu, que la parole du Prophète.

restauration moderne, la drogue, etc., et dans l'émigration en Europe et en Amérique-Canada. On peut dire que ce sont eux qui sont à l'origine de l'explosion de l'immobilier commercial et résidentiel de ces dernières années. Ces couches moyennes non étatiques qui consomment, y compris les voyages et les loisirs selon leurs valeurs, mais qui n'ont ni le capital scolaire ni les ressources culturelles des couches moyennes nées de l'industrialisation, n'en sont pas moins tributaires de cet État pour la préservation de leur statut de nouveaux riches contre les classes dangereuses. On peut dire qu'à présent, embourgeoisées, elles cherchent à élargir la reproduction de leur base économique, penchent plus vers la stabilité que vers la relève sanglante de l'État *taghout* (impie). Certes, les islamistes politiques sont tentés de confondre leur poids politique réel avec celui qui revient aujourd'hui à l'islam, discours et pratiques, dans la société. Mais la perspective islamiste s'est, semble-t-il, diffractée sous l'emprise conjuguée des mutations sociales, de la mondialisation et des retombées de la crise mondiale.

La masse des travailleurs salariés, victime du démantèlement du secteur public, de la précarisation de l'emploi, du chômage, de la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de vie et du climat de répression des libertés démocratiques et syndicales, cette masse peine à marquer le territoire de ses luttes sociales légitimes, prise en étau entre l'arbitraire du régime qui lui refuse toute autonomie organisationnelle d'action, les sirènes de l'équité islamiste qui dévoient le sens et la nature progressistes de son combat et le brouillage de pistes politique systématique de la quasi-totalité des mouvements et partis politiques qui tendent à le vider de son sens politique antilibéral. Chez une masse de jeunes, les filles tout particulièrement, l'expérience scolaire, y compris celle des réseaux sociaux d'Internet a ouvert les horizons et élevé les attentes en matière d'émancipation individuelle, nourrissant les aspirations à l'autonomie personnelle et à la réalisation de soi et renforçant la contradiction entre l'expérience individuelle et l'ordre social communautaro-dirigiste conservateur.

L'économie algérienne à la fin des années 90, comme le souligne le professeur Roland Borrelly⁴¹, expose les trois caractéristiques que François Perroux attribue à l'économie sous-développée : *C'est une économie désarticulée. C'est une économie dominée. C'est une économie qui ne couvre pas les « coûts de l'homme ».*

Les taux élevés d'augmentation du PIB obtenus à la faveur du redressement du prix du pétrole sur presque toute la décennie

⁴¹ Cf. Préface de R. Borrelly à *Économie algérienne, le développement national contrarié*, A. Rebah, éditions INAS 2012.

2000 n'ont engendré aucune dynamique réelle de l'économie algérienne, illustrant le blocage structurel de la croissance typique du sous-développement. L'économie algérienne n'est plus qu'une « économie de négoce, irriguée par les dollars du pétrole, prolifique en importations de biens de consommation et en emplois précaires et sous-qualifiés, creuset des inégalités sociales, sans ancrage productif, de la mousse sans noyau ». Sa « descente aux enfers » peut se lire comme « la (re)chute dans le sous-développement ».

Aujourd'hui, la manœuvre couverte par l'idéologie de « l'échec recommencé » consiste à porter au passif de la stratégie de développement national des années 1960, 1970 et du début des années 1980 les destructions causées à l'économie et à la société par les réformes libérales des trois dernières décennies et le rejet populaire qu'elles ont entraîné.

Mais, au seuil du cinquantième anniversaire de son indépendance, sauf à s'exposer au danger mortel d'une recolonisation, l'Algérie n'a pas d'autre choix que de renouer avec ce qu'il y a de meilleur dans la stratégie de développement national. Il faut tirer les leçons de ce qui a causé le non-aboutissement de ce projet. Notamment, la sous-estimation de l'importance de l'implication démocratique des acteurs du développement et celle du danger d'une insertion non maîtrisée dans les circuits capitalistes internationaux. Les points forts aujourd'hui doivent être la réhabilitation de l'ambition nationale, la réinstauration de la vision de long terme, la reconstruction de la base productive nationale dont l'axe moteur doit être la réindustrialisation en accord avec l'état de l'art aujourd'hui et avec la richesse de notre potentiel de qualification et en appui sur une économie mixte forte d'un secteur public puissant et efficace et d'un tissu de PMI-PME véritablement insérées dans le tissu productif et porté par une planification démocratique et moderne. Le premier des défis à relever, dans cette voie, consiste à bâtir un nouveau consensus national autour d'un projet qui renoue avec les plus belles pages du développement économique et social national, leur redonne vie et les renouvelle. L'arc des forces sociales est suffisamment large et regroupe tous les salariés, toutes les catégories liées à la production, aux sciences et aux techniques, l'entrepreneuriat attaché aux priorités productives du développement économique, l'immense potentiel des jeunes femmes et hommes qui brûlent d'envie de reconsidérer leur vision de l'avenir et de se réconcilier avec la riche histoire de lutte pour l'émancipation nationale et sociale de leur pays et de s'en approprier le message au présent.